



Abomey-Calavi, ... 14 / 12 / 2023

N° 21 / 311 / C-CAC/ C/CAB/SE/CJ/DDLP/ SASJE/SAC.

NOTE D'ENGAGEMENT

Je soussigné **Angelo E. AHOUANJINOU**, Maire de la commune d'Abomey-Calavi,

- Vu l'ampleur des cas de VBG en général au Bénin et dans la commune d'Abomey-Calavi en particulier ;
- Vu les conséquences désastreuses des violences sexuelles sur la santé et l'éducation des filles ainsi que sur le développement économique de ma communauté ;
- Considérant que les dispositions de l'arsenal juridique béninois qui ont rendu gratuite la délivrance des certificats médicaux exigés pour poursuivre en justice les auteurs des cas de VBG (arrêté interministériel Année 2022 N°016/MASM/MS/MJL/DC/SGM/DGAS /SA.....SGG22 portant conditions de délivrance du certificat médical aux victimes de VBG) ;
- Considérant que la promulgation de la loi N° 2021-11 DU 20 DECEMBRE 2021 portant dispositions spéciales de répression des infractions commises à raison du sexe des personnes et de protection de la femme en République du Bénin, a significativement élargi la définition des violences basées sur le genre et institué les peines prévues en cas de crimes de VBG (Viol, mariage précoce ou forcé...) ;
- Considérant les dispositions du Code pénal et de la loi n°2011-26 du 09 janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes ;

m'engage, en soutien aux recommandations du projet « Amélioration des conditions de prise en charge des survivantes de VBG dans la commune d'Abomey-Calavi » mis en œuvre par l'ONG FAMILLE-NUTRITION-DEVELOPPEMENT (FND) avec le financement de « Voix et Leadership des Femmes » de OXFAM, à :

- Vulgariser l'arrêté interministériel : Année 2022 N°016/MASM/MS/MJL/DC/SGM/DGAS /SA.....SGG22 portant conditions de délivrance du certificat médical aux victimes de VBG et

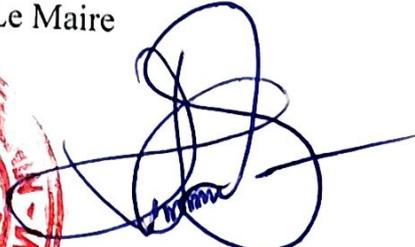


veiller à l'effectivité et à la durabilité de la gratuité du certificat médicale pour les victimes de VBG dans la commune d'Abomey-Calavi ;

- Prendre un arrêté interdisant le règlement à l'amiable des cas de viol ou d'abus sexuels sur mineurs dans la commune d'Abomey-Calavi ;
- Renforcer la synergie d'actions entre les acteurs concernés par les VBG dans la commune d'Abomey-Calavi.

Le Maire




Angelo E. AHOUANDJINO